

Rente ou capital



Les parents de Richard ont pris leur retraite, il y a déjà plusieurs années.

Richard, pour qui cette échéance n'est plus si lointaine, se dit qu'il veut épargner, mais se demande s'il préfère, au moment de sa retraite, percevoir une rente ou toucher un capital.

Définitions



Dans le cas de la **rente**, il sera sûr de recevoir pendant toute sa retraite un revenu prédéterminé et régulier : donc plus de sécurité, mais également moins de flexibilité.

S'il choisit de toucher le **capital**, en revanche, son épargne et les intérêts perçus lui seront versés en une seule fois lors de son départ en retraite. Libre à Richard ensuite de les dépenser comme bon lui semble ou de les placer pour qu'ils lui rapportent des revenus réguliers.

Les conséquences



Le choix entre rente et capital peut avoir d'autres conséquences.

D'abord, avec une rente, les **héritiers ne reçoivent rien**, sauf le conjoint en cas de réversion, alors que dans le cas d'une sortie en capital, celui-ci sera transmis au bénéficiaire du produit en cas de décès.

Ensuite, dans le cas de la rente, votre argent est **bloqué en phase d'épargne**, tandis qu'il peut toujours être retiré dans le cas d'un placement avec sortie en capital.

Avons-nous le choix ?



L'assurance vie ou le Plan d'Épargne en Actions laissent la **possibilité de choisir**. Mais d'autres produits n'offrent pas cette option. Par exemple : la PREFON, pour les fonctionnaires, implique une sortie obligatoirement en rente, de même que le PERP.

Néanmoins, ces formules présentent d'autres avantages. Elles sont attractives par certains **aspects fiscaux**. En effet, on peut déduire de son revenu les sommes versées à hauteur de 10 % de celui-ci ; on fait donc de substantielles économies d'impôt dans sa période d'activité, du moins lorsqu'on est fortement imposé. Sinon l'avantage est réduit, voire nul si on ne paie pas d'impôt.

Intéressant... Mais in fine, qu'est-ce qui est le plus avantageux, capital ou rente ?

Le secret, c'est la durée



Ce qui fera la différence, c'est la **durée de la retraite**.

Si Richard vit plus longtemps que l'espérance de vie moyenne, la rente sera pour lui plus intéressante que la sortie en capital. Et ce, même si la sortie en capital est plus intéressante fiscalement.

Toutefois, la meilleure solution, si ses revenus le permettent, est sans doute de combiner les deux types de produits.

Si vous voulez en savoir plus, consultez la rubrique « [financer sa retraite](#) » de notre site.

A retenir



La rente

- Revenu régulier durant toute la retraite
- Non transmissible aux héritiers

Le capital

- Capital et intérêts versés en une seule fois
- Transmissible aux héritiers

